

Décision

Générale

colonial

Décision n° 304 4 mai 1941

n° 304 4

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 534 du 31/05/1941

Date de publication

4 mai 1941

Date du numéro

31 mai 1941

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1 er. — L'agent de police Omar Abdi, n° mle 87, est licencié de son emploi pour avoir relâché un prisonnier confié à sa garde.

Art. 2

La démission de son emploi, offerte par l'agent de police Ahmed Ali. n° mle 94. est acceptée.

Art. 3

— Sont engagés en qualité d'agents de police de 2e classe avant quatre ans, en remplacement numérique des agents susvisés : Toukale Habad, Issa Rercoul, ancien militaire ; Mourssal Abdallah, Soudanais. ancien militaire.